

1D SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros

Siège social : 9 rue Scheurer Kestner – 90000 Belfort

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Belfort sous le numéro 833 692 304

(ci-après la « Société »)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

En date du 28 avril 2026

LES SOUSSIGNÉS :

La société NB HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 576 000,00 euros, dont le siège social est situé 7 rue François Brouque – 90300 Offemont, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Belfort sous le numéro 914 827 365, représentée par Monsieur Nicolas BOCKSTAHL, en sa qualité de Président dûment habilité aux fins des présentes,

propriétaire de 350 actions de la Société,

ci-après dénommée « NB HOLDING »,

La société EBISU INVEST, société par actions simplifiée au capital de 7 267 020,00 euros, dont le siège social est situé 4 allée du Bourg d'Anguy – 72000 Le Mans, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Mans sous le numéro 902 898 212, représentée par la société ORIALIS CONSULTANTS, société à responsabilité limitée au capital de 1 596 560,00 euros, dont le siège social est situé 19 passage Saint Grégoire – 86000 Poitiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 518 912 142, en sa qualité de Directrice Générale d'EBISU INVEST, elle-même représentée par Monsieur Franky BELLIN, en sa qualité de gérant dûment habilité aux fins des présentes,

propriétaire de 350 actions de la Société,

ci-après dénommée « EBISU INVEST »,

NB HOLDING et EBISU INVEST étant ci-après dénommées ensemble les « Associés » et individuellement un « Associé ».

PRÉALABLEMENT, IL EST EXPOSÉ CE QUI SUIT :

En date du 16 avril 2026 (la « Date de Réalisation »), NB HOLDING a cédé à EBISU INVEST 350 actions de la Société, représentant 50 % de son capital social et de ses droits de vote, aux termes d'un protocole de cession conclu ce même jour (le « Protocole »).

À la suite de cette cession, NB HOLDING et EBISU INVEST détiennent ensemble la totalité du capital et des droits de vote de la Société, à parts égales.

Les Associés souhaitent, conformément aux engagements pris dans le cadre de la cession, (i) adopter de nouveaux statuts de la Société, dont le projet a été annexé au Protocole et communiqué préalablement aux présentes, et (ii) nommer la société EBISU INVEST en qualité de Directeur Général de la Société.

Les Associés déclarent que les documents suivants leur ont été communiqués préalablement à la signature des présentes et qu'ils en ont pris connaissance :

- le projet de statuts modifiés de la Société ;
- un extrait Kbis récent d'EBISU INVEST ;
- un extrait Kbis récent de la société ORIALIS CONSULTANTS ;
- les statuts à jour d'EBISU INVEST et d'ORIALIS CONSULTANTS.

Les Associés, représentant ensemble la totalité du capital et des droits de vote de la Société, ont décidé de prendre les décisions ci-après, à l'unanimité et par acte sous signatures privées, conformément aux stipulations des statuts et aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce.

CECI EXPOSÉ, LES ASSOCIÉS PRENNENT LES DÉCISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DÉCISION — Adoption des statuts modifiés

Les Associés, après avoir pris connaissance du projet de statuts modifiés de la Société annexé au Protocole, décident d'adopter lesdits statuts modifiés en lieu et place des statuts précédemment en vigueur.

Les nouveaux statuts, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes, prennent effet à compter de ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION — Nomination d'un Directeur Général

Les Associés, faisant application des stipulations de l'article 18 des statuts adoptés aux termes de la première décision, décident de nommer en qualité de Directeur Général de la Société :

la société EBISU INVEST, société par actions simplifiée au capital de 7 267 020,00 euros, dont le siège social est situé 4 allée du Bourg d'Anguy – 72000 Le Mans, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Mans sous le numéro 902 898 212.

En sa qualité de Directeur Général personne morale, EBISU INVEST sera représentée, dans l'exercice de ses fonctions au sein de la Société, par la société ORIALIS CONSULTANTS, société à responsabilité

limitée au capital de 1 596 560,00 euros, dont le siège social est situé 19 passage Saint Grégoire – 86000 Poitiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 518 912 142, en sa qualité de Directrice Générale d'EBISU INVEST, elle-même représentée par Monsieur Franky BELLIN, né le 16 avril 1969 à Lusignan (86), demeurant 2 Impasse du Moulin – 86700 Payre, en sa qualité de gérant d'ORIALIS CONSULTANTS.

Conformément à l'article 18 des statuts, le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président pour représenter et engager la Société à l'égard des tiers.

La nomination d'EBISU INVEST en qualité de Directeur Général prend effet rétroactivement à la Date de Réalisation et est consentie pour une durée indéterminée.

Le mandat de Directeur Général est exercé à titre gratuit. EBISU INVEST ne percevra à ce titre aucune rémunération, sans préjudice du remboursement, sur présentation des justificatifs, des frais de mission, de déplacement et de représentation engagés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

EBISU INVEST, présente à l'acte, déclare accepter ses fonctions de Directeur Général et déclare qu'il n'existe à sa connaissance aucune incompatibilité, interdiction ni déchéance susceptible de faire obstacle à l'exercice de ce mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DÉCISION — Pouvoirs en vue des formalités

Tous pouvoirs sont expressément conférés à Maître Gary CAHN et à Maître Manon BELLIN, avocats au sein du Cabinet NEORA AVOCATS (134 boulevard Haussmann – 75008 Paris), agissant ensemble ou séparément, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, publicité, inscription et modification auprès du guichet unique des formalités des entreprises tenu par l'INPI, du Registre du commerce et des sociétés, du registre des bénéficiaires effectifs et, plus généralement, de toutes administrations et autorités compétentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par les Associés en deux (2) exemplaires originaux, un pour chaque Associé, un troisième exemplaire étant conservé au siège social de la Société pour être annexé au registre des décisions collectives.

Fait en deux exemplaires originaux, le 28 avril 2026.

NB HOLDING

Représentée par M. Nicolas BOCKSTAHL

EBISU INVEST

Représentée par la société ORIALIS CONSULTANTS, en sa qualité de Directrice Générale, elle-même représentée par M. Franky

Signature

BELLIN, en sa qualité de gérant

Signature